

CHÂTELET À LA UNE

Bulletin communal

Décembre 2023



© Coraline CALIMAN



**FUNÉRAILLES
MICHAX**

Funérarium
Salle de réception
Contrats de funérailles
Monuments & Caveaux
Fleurs

À votre service 24h/24
071/38 10 27
0475/74 18 70
0475/47 80 37

Rue Jules des Essarts, 10-14
6200 Châtelaineau

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848



La Papeterie
CHÂTELET

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H00
EN VACANCES SCOLAIRES :
DE 9H00 À 17H00

**FERMÉ LES SAMEDIS, DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS**


Rue des Gaux 74 - 6200 Châtelet
T: 071/40.22.69 - F: 071/40.16.65
www.lapapeteriechatelet.be
contacts@lapapeteriechatelet.be

UN SERVICE ET UNE ECOUTE ADAPTES A CHAQUE CLIENT
Mécanique | Carrosserie | Agréé toutes marques

SAVARINO
BY GRUSSELLE

Ets Savarino
Route de Couillet, 390 - 6200 CHATELET
Tél.: 071 39 68 69
contact@savarino.be
www.savarino.be



CHATELINEAU-AUTOMOBILE S.A.

Pièces auto

Nos relations directes au client vous assurent des prix les plus attractifs

Notre compétence professionnelle est à votre service depuis 1946

rue de Gilly, 367
6200 Châtelaineau

Tél. **071 38 13 45**
071 38 61 57
chateleineauautomobile@gmail.com



MICHEL
CENTRE FUNERAIRE

Des funérailles pour tout budget

Organisation de funérailles partout en Belgique et à l'étranger

 Rue du Sart Allet, 12
6200 Châtelaineau
 www.centrefunerairemichel.be
 info@centrefunerairemichel.be
 071 81 12 13
(7/7 24/24)

SOMMAIRE ▼

3	Le mot du Bourgmestre
4	Finances
5	Sport
6-7	Culture / ATL
8-9	Environnement/ TIBI
10	CPAS / PCS

11	Police
12-13	PSSP / Divers
14-15	Population
16	Urbanisme / Divers
17	Politique / Divers
18	Divers

LE MOT DU BOURGMESTRE ▼

Mesdames, messieurs,
Chers citoyens,

L'année 2023 touche à sa fin et, une fois encore, cette dernière a été marquée par une multitude de chantiers menés pour réfectionner les rues de l'entité. Ces derniers mois, les rues Achille Delattre, Jacques Henriët (Châtelineau), Auguste Marin, des Potelles (Châtelet) ou encore Champ de Péchenne (Bouffioulx) ont notamment été refaites. Le grand chantier de la rue Jules des Essarts est, lui, sur le point de connaître son épilogue. La dernière étape concerne le bas de la rue ainsi que le rond-point qui fait l'angle avec la rue Gendebien et nous avons décidé de planifier cela pour les vacances de Carnaval 2024 afin de minimiser l'impact sur la circulation. Le chantier de la rue d'Acoz, lui, a logiquement engendré quelques embarras à ce niveau, mais il était indispensable de réfectionner cette voirie qui, je le rappelle, est régionale et donc gérée par le SPW. Toujours au rayon des travaux, la rue Eugène Gibon a, elle aussi, connu un lifting bien nécessaire.

Bien sûr, bien d'autres voiries nécessitent encore des travaux au sein de l'entité et nous faisons le maximum pour hiérarchiser les priorités. De nouveaux chantiers débiteront évidemment durant cette année 2024. Ceux-ci ne concernent d'ailleurs pas que les voiries puisque les chantiers du Chêne à l'Image - que j'évoquais longuement dans le dernier Bulletin - et de déconstruction de l'Hôtel Dieu, pour laquelle la Ville s'est vue octroyer un subside de quelque 1.077.000 €, se poursuivent. Concernant ce dossier, je rappelle que c'est une étude de stabilité

qui a conduit à cette issue mais les plaques de pierre sur lesquelles sont inscrits les noms des donateurs ainsi que la croix de la chapelle seront conservées.

Dans un tout autre registre, je profite de ce rendez-vous pour évoquer la récente campagne de lutte contre le stationnement sauvage menée par la police ces dernières semaines. De trop nombreuses infractions ont été constatées, notamment dans le centre-ville de Châtelet, et il me semble important de rappeler que le respect du code de la route est l'affaire de tous. Les trottoirs, eux, sont bien évidemment réservés aux piétons, qui doivent s'y sentir en sécurité. Les nombreux parkings - gratuits - disponibles dans l'entité doivent permettre d'éviter ces désagréments contre lesquels nous continuerons de lutter.

Enfin, je tiens aussi et surtout à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Cette période est un moment toujours très attendu, mais, de grâce, n'oubliez pas d'être prudents. Les contrôles visant à lutter contre l'alcool au volant seront d'ailleurs renforcés comme chaque année, et ce afin de garantir la sécurité de tous.

Que cela ne vous empêche pas de profiter de ces moments entourés de vos proches. Je vous souhaite d'ores et déjà un joyeux Noël, une excellente année 2024 et, surtout, une bonne santé !



Daniel Vanderlick
Votre Bourgmestre

BUDGET COMMUNAL ▼

Une seconde modification budgétaire a été approuvée par le Conseil communal le 16 octobre dernier.

Au niveau des finances communales, signalons tout d'abord que les autorités de Tutelle ont approuvé sans réserve le compte 2022 de la Ville qui vous avait été présenté dans le précédent Bulletin communal.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 16 octobre dernier, le Conseil communal a approuvé la seconde modification du budget 2023 de la Ville.

Rappelons qu'une modification budgétaire :

- Vise à intégrer les évolutions de dépenses et de recettes qui interviennent au fil des mois, afin que le budget soit le plus proche possible de la réalité au terme de l'année.
- Permet d'inscrire ou de postposer des projets d'investissements (voiries, bâtiments, écoles...) en fonction de leur état d'avancement.

Au niveau du service Ordinaire (partie du budget qui reprend les dépenses et recettes courantes de la Ville)

A l'issue de cette seconde modification du budget 2023 la Ville présente :

- Un résultat à l'équilibre à l'exercice propre (qui reprend toutes les dépenses et recettes de l'année en cours).
- Un résultat en boni de 9.597.757 € au général (qui reprend le résultat de l'exercice propre + les résultats cumulés des années antérieures).

Le fait d'avoir un résultat à l'exercice propre juste en équilibre traduit la pression qui pèse sur les finances communales depuis plusieurs mois.

Néanmoins, le confortable boni cumulé au général nous permet d'appréhender l'avenir avec un optimisme prudent.

Les principales évolutions à souligner pour cette modification budgétaire sont :

- Une diminution de 800.000 € de la dotation à la zone de police.
- Une diminution des dotations à recevoir de la Wallonie de 1.172.222 €.
- La constitution d'une provision de 5.838.877 € pour l'augmentation attendue des dépenses de pension à charge de la Ville (cotisation de responsabilisation).

Au niveau du service Extraordinaire (partie du budget qui reprend les investissements communaux de l'année en cours)

La modification budgétaire enregistre une diminution des investissements à concurrence de 9.987.566 €.

Il s'agit en réalité de toute une série de dossiers qui n'ont pas pu être attribués en 2023 mais qui le seront en 2024.

Rendez-vous dans le prochain Bulletin communal pour en savoir plus à ce propos.

SAMBR'AQUA ▼

Les travaux de la future piscine Sambr'Aqua, baptisée Sirena, ont bien avancé ces dernières semaines, à tel point qu'une ouverture anticipée est envisagée par la direction, qui espère pouvoir accueillir du public dans le courant du premier semestre 2024.

Pour rappel, le complexe, situé à Farcienne, proposera notamment un bassin de 25 mètres et des espaces wellness, fitness et horeca.

Rendez-vous dans votre prochain Bulletin communal pour plus d'informations !



Michel MATHY - Echevin des Finances

MÉRITES SPORTIFS ▼



Après une pause de deux ans liée à la crise sanitaire, la cérémonie des Mérites Sportifs de la Ville de Châtelet a fait son grand retour le vendredi 13 octobre dernier à la Maison de la Poterie de Bouffloulx en présence, notamment, de l'ex-Diable rouge Enzo Scifo, de l'athlète carolo Ismael Debjani, du secrétaire d'Etat Thomas Dermine ou encore de l'ex-joueur et entraîneur du Sporting de Charleroi Tibor Balog.

Les sportifs et sportives de l'entité s'étant distingués durant la période 2020-2022 ont été mis à l'honneur, onze candidats ayant été récompensés et ayant ainsi reçu un trophée fabriqué par la Poterie Dubois. Les montées des clubs de foot de Monceau-Châtelet (P1 en D3) et Bouffloulx (P3 en P2) ont notamment été plébiscitées, tout comme les résultats épatants de l'athlète de l'UAC Denis Thonon et de la Palette Castellinoise en Superdivision ou encore le parcours de la hockeyste Abby Azitemina Kudidila (palmarès complet ci-contre).

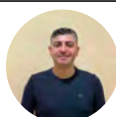
Au-delà de ces récompenses, cette soirée a aussi et surtout permis à tous les acteurs du petit monde du sport châteletain de se retrouver et d'échanger autour d'un verre de l'amitié. Plus que jamais, la Ville de Châtelet met un point d'honneur à placer ses clubs et ses athlètes dans les meilleures conditions pour s'adonner à leur discipline favorite.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à toutes et tous en 2023!



Le palmarès 2020-2022

- **Mérite Sportif «Club»**
 - RAS Monceau-Châtelet (football)
 - FC Bouffloulx (football)
- **Mérite Sportif «Individuel masculin»**
Denis THONON (UAC)
- **Mérite Sportif «Individuel féminin»**
Abby AZITEMINA KUDIDILA (hockey sur glace)
- **Mérite Sportif «Espoir masculin»**
 - Noah LEFEVRE (Dojo entre amis)
 - Arthur MONTLAURENT (Bushy Ryu)
- **Mérite Sportif «Espoir féminin»**
Selena LO BUE (Boxing Club Garcia)
- **Mérite Sportif «Comitard»**
 - Aldo LALA (Royal Eclairs Pont-de-Loup - Basket)
 - Séverine PIRON (Bushy Ryu)
- **Mérite Sportif «Prix de la Commission»**
 - Palette Patria Castellinoise (tennis de table)
 - Milan MASY (judo)



Alpaslan BEKLEVIC - Echevin des Sports

NOS ACTIVITÉS CULTURELLES ▼

1 Expositions d'artistes à la Maison Magritte

➔ Du 18 au 28 janvier, Anne BIOT vous invite en « Terremania »

Plasticienne et styliste de formation, Anne Bio a vu la poterie et la céramique s'imposer à elle tout naturellement.

La passion et le travail de l'argile l'ont conduite à l'expérimentation de différentes techniques de fabrication et de cuisson. Cette recherche constante est la base de son travail.

Sculptures, bas-reliefs, vaisselle utilitaire... Les techniques sont diverses, chaque pièce provient d'une intuition, d'un cheminement et... est unique !



L'exposition sera accessible du jeudi au dimanche de 14h00 à 18h00. Vernissage le 18 janvier de 19h00 à 21h00.

Infos et renseignements : 0498/22 19 22 – biotanne@gmail.com

➔ Du 3 au 18 février, Manu Henrion (H-UMAN) vous propose une « Rencontre »

« Sur du papier plié à la main, pressé sur la pierre d'un moulin, le pastel se déploie dans la toile des cimes célestes et des étoiles, doucement comme par sagesse, aimante patience et délicatesse, tout entier destiné à l'habileté d'un doigt de clarté et de craie. L'œuvre est à sa simple apogée dans son cadre de bois familier », Michel Ducobu, écrivain, poète, critique d'Art.



L'exposition sera accessible les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 19h00 ou sur rendez-vous. Vernissage le samedi 03 février à partir de 14h00.

Infos et renseignements : 0476/80 04 11 - www.h-uman.be - manu.henrion@gmail.com

➔ Du 07 au 30 mars, Gwennaëlle FLABA vous invite à « Écrire avec la lumière »

Maîtriser la lumière est fondamental en photographie. À travers cette expo, venez découvrir comment une photographe amateur tente d'y parvenir en jouant avec les lumières naturelle... et artificielle !



L'exposition sera accessible les lundis, mercredis, samedis et dimanches de 13h00 à 17h00. Vernissage le 06 mars de 19h00 à 22h00.

Infos et renseignements: 0497/51 00 49.

Ces 3 expositions sont accessibles gratuitement.
La présence des artistes est assurée pendant toute la durée de l'exposition.
Lieu : Maison Magritte – rue des Gravelles, 95 à Châtelet.

2 Concert de l'An Neuf

Samedi 13 janvier à 19h00 et dimanche 14 janvier à 16h00.

En première partie : musique festive avec le Strings Amadeus Orchestra (Piazzolla, Rota, Mancini, Hamlish, Quincy Jones, etc.)

En seconde partie : Strauss et compagnie avec l'Amadeus Orchestra



Entrée gratuite, église chauffée & Bar.

Lieu: église des Saints Pierre et Paul de Châtelet, place de l'Hôtel de Ville.

Renseignements auprès du service de la Culture
071/244 926 – culture@chatelet.be

3 Salon des Artisans d'Art

Du 31 janvier au 04 février, venez découvrir les créations et le travail d'une trentaine d'artisans passionnants et passionnés. Ceux-ci travaillent sur place, conseillent et renseignent les visiteurs.



Nouveautés : attrape-rêves, céramiques, créations de bijoux en métal, maroquinerie, etc.

Lieu : salle annexe de la Maison de la Poterie - rue Général Jacques, 4 à Bouffoulx.

Entrée gratuite. Accessible le mercredi de 14h00 à 19h00 et du jeudi au dimanche de 10h00 à 18h00.

Renseignements auprès du service de la Culture : 071/244 926
culture@chatelet.be / www.salondesartisanschatelet.be

4 Activités à la Maison Magritte

- **Quand l'œuvre raconte des histoires...**
Le mercredi 21 février de 14h00 à 15h00.
Tout public à partir de 6 ans.

Embarquez en famille pour un voyage conté et musical au cœur des œuvres appartenant au Patrimoine artistique de la Ville de Châtelet.

- **Découverte musicale chez les « Magritte » - "Guitare en Scène, Voix en Lumière : concert Intimiste"**

Le dimanche 10 mars de 11h00 à 12h00.
Duo guitare et chant : Lindsay Lacroix et Manon Donzé

Cette animation vous est proposée en collaboration avec le Conservatoire de Musique et des Arts Parlés Maurice Guillaume de Châtelet.

- **Cadavre exquis**
Le mercredi 27 mars de 14h00 à 15h00.
Tout public à partir de 6 ans.

Malgré son nom un peu morbide, le cadavre exquis est une activité amusante à réaliser en famille. Inventé par le mouvement artistique surréaliste au 20^e siècle, ce jeu de papier plié consiste à faire composer un dessin par plusieurs personnes sans qu'aucune puisse tenir compte des dessins précédents.

Gratuit

Lieu : Maison Magritte – rue des Gravelles, 95 à Châtelet

Renseignements et inscriptions obligatoires : service de la Culture :
071/244 926 – culture@chatelet.be

5 Mérites Culturels 2024 - Appel à candidatures

Dans le but de promouvoir les activités culturelles, de récompenser et d'encourager ceux qui se sont distingués dans les domaines de l'Art et de la Culture, la Ville de Châtelet décernera, en 2024, le Prix du Mérite culturel dans les catégories suivantes :

- La musique (chant, instrument, composition...);
- Les expressions corporelles (danse classique ou moderne...) et orales (théâtre, déclamation...);
- La littérature;
- Tous les arts plastiques (dessin, sculpture, peinture, poterie, photographie...).

Toute personne ou groupement prouvant un lien avec la Ville de Châtelet (domicile, siège social, naissance, formation...) peut prétendre aux prix du Mérite culturel.

La participation se fait via le dépôt d'un dossier de candidature présentant la personne ou le groupement, accompagné du formulaire de participation dûment complété fourni par le service de la Culture.

Ce dossier peut également être complété par des vidéos, des photographies ou tout document permettant de mesurer l'implication du candidat dans les domaines culturels et artistiques.

Les candidatures devront être expédiées par mail (format PDF), par envoi recommandé (cachet de la poste faisant foi) ou déposées contre accusé de réception au service de la Culture de la Ville de Châtelet, 55 rue Gendebien, pour le 02 juin 2024 au plus tard.

La remise des prix se fera le 15 novembre 2024. Chaque candidat sera convié officiellement à cet événement.

Pour obtenir le règlement, le formulaire d'inscription ou des informations complémentaires, veuillez contacter le service de la Culture.

☎ 071/244 926

✉ culture@chatelet.be

ATL ▼

Succès pour «Place aux enfants»

Chaque année, le troisième samedi du mois d'octobre, la commune de Châtelet organise la journée « Place aux enfants ».

Ce samedi 21 octobre avait donc lieu cette journée marathon où les enfants pouvaient choisir de découvrir divers métiers.

Filles et garçons ont ainsi pu être initiés aux métiers de maîtres-chiens, policier, pompier, couturier, apiculteur, journaliste, soigneur d'animaux, pisciculteur, artisan d'art, bibliothécaire, guide nature, agent de recyclage...

Lors du temps de midi, jeunes et moins jeunes ont partagé un repas chaud offert par la Ville.

Les cellules des Sports, de la jeunesse et de l'Accueil Temps Libre, organisateurs de cette édition, remercient les enfants, leurs parents, les hôtes d'un jour, les « passe-murailles » et tous les bénévoles qui ont concocté cette belle journée... Un temps suspendu qui a certainement impulsé de nouvelles vocations.



Sabine ANCIA - Echevin de la Culture, de l'Accueil extrascolaire et de la Jeunesse

ASTUCES ET CONSEILS ▼

1. L'or bleu

Protéger la nature, c'est aussi se montrer parcimonieux avec les réserves d'eau.

Arrosez « malin » !

Conseil ?

N'hésitez pas à récupérer l'eau de nettoyage (aussi l'eau de cuisson refroidie) de vos fruits et légumes bio, tout sauf les pommes de terre !

Elle peut aussi servir à arroser vos plantes. Évitez d'arroser avec de l'eau récupérée de votre sèche-linge, celle-ci étant trop déminéralisée.



2. Halte au gaspillage

Connaissez-vous la méthode **BISOU** ?

J'achète moins grâce à cette méthode :

B : à quel **Besoin** émotionnel cet achat répond-il ?

I : dois-je **l'acheter Immédiatement**, sans prendre le temps de réflexion ?

S : n'ai-je pas un **produit Semblable** ?

O : est-ce que **l'Origine du produit** est cohérente avec ma démarche et mes valeurs ?

U : ce produit va-il m'apporter **une réelle Utilité** ?

Astuce :

Je loue, j'emprunte, j'achète collectivement, j'achète d'occasion : il existe des alternatives judicieuses pour votre portefeuille et pour l'environnement.

Ne l'oublions jamais, l'article le plus éco-responsable est celui que nous avons déjà dans notre placard.

3. Paillage = zéro effort

Le paillage c'est quoi ?

Le paillage, que l'on appelle aussi compostage de surface, consiste à étaler les déchets de jardin (comme les feuilles mortes, tontes de pelouse, broyat, déchets de plantes...) autour des plantes en pots, sous les arbres fruitiers, dans les parterres ou encore entre les légumes du potager.

Et dans quel but ?

- Limiter les herbes non désirées.
- Protéger les arbres ou les cultures du froid (notamment les plantations réalisées à la suite de la distribution d'arbres de la Journée de l'Arbre).
- Plus besoin d'aller au recyparc ou d'acheter du paillage.
- Limiter le travail de désherbage et d'arrosage car la terre est protégée.
- Protéger et abriter les insectes auxiliaires.

MISE À L'HONNEUR ▼

Le service Environnement met à l'honneur « L'Athénée René Magritte » de Châtelet pour son éco-exemplarité à la création d'une ECOTEAM au sein de son établissement.

L'Athénée René Magritte souhaite adopter des attitudes plus respectueuses de la nature dont nous faisons partie intégrante. Son objectif est d'apprendre à réduire les déchets et à les trier afin qu'une grande part d'entre eux puisse être recyclés.

Pour les aider à construire ce projet et à adopter progressivement de meilleures habitudes de vie, la Ville de Châtelet et l'intercommunale TIBI ont offert, en début d'année, des gourdes et des snacks and go aux élèves de 1^{re} et 2^e.

Ces derniers bénéficieront prochainement d'animations et visites sur le tri des déchets et découvriront que dans la nature, rien ne se perd : action Croque (ta pomme), l'animation sur le compostage et l'utilisation de leur propre fût-composteur offert par la Ville de Châtelet. Ils participeront également à la journée de grand nettoyage de printemps (Wallonie plus propre).



Marie-France TOUSSAINT - Echevin de l'Environnement

FAMILLES ZÉRO DÉCHET ▼

Ce 19 octobre, les familles ZD et le service Environnement étaient conviés à la visite du centre de tri VALTRIS à la rue du Déversoir à Couillet.

Les familles ZD ont eu l'occasion de suivre le parcours PMC, du déshabillage mécanique au tri manuel des déchets, et découvrir ainsi un outil performant dans le tri des déchets. Elles ont pu observer, via diverses technologies de pointe, la séparation en 16 fractions distinctes du contenu du nouveau sac bleu.

Après la visite, une auberge espagnole était prévue sur le site de l'administration communale pour partager un moment convivial autour d'un atelier animé par TIBI pour la fabrication de tawashi.

Le tawashi est une éponge zéro déchet qu'on fabrique avec du tissu de récupération. On s'en sert pour laver la vaisselle et la table ou dégraisser la voiture. À l'inverse du tawashi, les éponges classiques ont un impact écologique assez lourd, en particulier celles à base de résine synthétique.

Voici le matériel requis pour le tawashi :

- Une petite planche en bois
- 28 petits clous à tête plate
- Une équerre
- Un marteau
- Des ciseaux
- Un crayon
- Des vieilles chaussettes



Le temps de fabrication est de plus ou moins dix minutes !

VALTRIS, c'est quoi?

Lancé il y a plus de 28 ans en Belgique, le sac bleu connaît un succès grandissant ! D'ailleurs, la Belgique est l'un des pays qui trient et recyclent le mieux en Europe, notamment les PMC. Les sacs bleus collectés sont traités dans le centre de tri des PMC VALTRIS, sur le pôle environnemental de Couillet. VALTRIS, cela veut dire VALorisation du TRI.

Depuis juin 2021 et la modernisation totale du centre, VALTRIS relève le défi quotidien de séparer, en 16 fractions distinctes, le contenu du sac bleu de près de 1,7 million d'habitants des zones intercommunales du BEP Environnement, d'in BW, d'Idelux Environnement et de TIBI. Tout cela en vue de l'économie circulaire des emballages ! Les emballages en plastique triés sont pressés en grosses balles pour faciliter leur transport vers l'usine de recyclage. Les emballages passent par différentes phases. Dans la plupart des cas, ils sont lavés, broyés et transformés en pellets (pétales) ou en granulats (grains), purs et prêts à l'emploi. Les pellets et granulats sont fondus et transformés en nouveaux produits, emballages ou objets (ex.: bouteilles en plastique). Tous les emballages du sac bleu sont recyclés en Belgique et dans les pays limitrophes.

TRI DES SACS BLEUS ▼

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2023, toutes les capsules de boissons (café et autres boissons) peuvent être jetées dans le sac bleu PMC. Pour la Belgique, cela permet de collecter 4.500 tonnes de matériaux en plus au travers du sac PMC.

Sont concernés : les capsules de café, de thé, de chocolat chaud et autres boissons chaudes. La majorité des capsules sont composées d'aluminium. Ce matériau est recyclable à l'infini et la demande est importante sur le marché du recyclage. Les autres capsules sont en plastique et offrent aussi un grand potentiel de recyclage.

Pour trier les capsules, il a fallu adapter les centres de tri. Grâce à un investissement supplémentaire dans ceux-ci, vos capsules de boissons sont désormais récupérées et triées au centre de tri VALTRIS, situé à Couillet (voir ci-dessus).

Trois questions pour bien trier vos emballages en plastique et vos déchets qui vont dans le sac PMC :

- 1 Est-ce que c'est un emballage ?
- 2 Est-ce qu'il est en plastique ?
- 3 Est-ce qu'il est à usage unique ?

Si la réponse est OUI à ces 3 questions... Alors, c'est direction le sac bleu ! Votre sac bleu accepte aussi les emballages métalliques et les cartons à boissons.

Ne jeter que des emballages dans le sac bleu ! Cela veut dire pas d'objets cassés (jouets, Bics, sandales, bâches piscines, etc).

Faites d'autant plus attention de ne jamais jeter de piles et batteries, électro, bonbonne de gaz ... Ces déchets causent des incendies dans les camions de collecte et le centre de tri.

Autres conseils pratiques afin de mieux gérer vos déchets qui vont dans le sac bleu :

- Pas de sacs dans le sac ;
- Pas de déchets empilés les uns dans les autres ;
- Bien séparer les opercules ;
- Déshabiller les bouteilles entourées d'un film plastique ;
- Découper si nécessaire les grands films pour qu'ils soient d'une taille de max 1 m².



SÉANCES DE DÉPISTAGE GRATUITES ▼

Le mois de décembre met à l'honneur la lutte contre le Sida et les maladies sexuellement transmissibles, notamment lors de la journée mondiale de lutte contre le Sida, le vendredi 1^{er} décembre. À Châtelineau, depuis quelques années, dans le cadre d'un partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale, l'ASBL « Sida-IST Charleroi-Mons », organise, un mercredi par mois, une séance gratuite de dépistage du Sida et des infections/maladies sexuellement transmissibles.



Un test rapide, indolore et anonyme

Durant ces séances, l'ASBL « Sida-IST Charleroi-Mons » vous propose 3 types de dépistages :

1. Un test de dépistage Sida,
2. Un test de dépistage Sida + syphilis,
3. Un test de dépistage pour l'hépatite C.

Les tests consistent en une petite piqûre à faire au bout d'un doigt afin de prélever une goutte de sang. Le sang est ensuite mélangé à un produit, puis, le tout est disposé sur une plaquette. Un deuxième puis un troisième produit sont ensuite versés sur la plaquette. Une fois que celle-ci a absorbé tous les produits, les résultats sont immédiatement visibles.

Le test est anonyme. Il n'y a donc aucun formulaire à remplir avant le dépistage et il n'y a pas besoin de sa carte d'identité pour passer le test.

Comment passer le test dépistage ?



Pour passer le test, il ne faut pas nécessairement prendre rendez-vous. Il suffit de se rendre aux permanences organisées tous les deuxièmes ou troisièmes mercredis du mois de 14h00 à 17h00 au 116B de la place Wilson à Châtelineau. Pour les mois de janvier et février, les permanences se dérouleront les mercredis 17 janvier et 14 février.

Pour plus d'infos ou dans le cas d'un dépistage urgent, contactez l'ASBL « Sida-IST Charleroi-Mons » au 071/92 54 10 ou via sidamst@chu-charleroi.be.

SERVICE DE REPAS À DOMICILE ▼

Préparer un repas quand on est une personne âgée, handicapée ou en incapacité temporaire relève parfois du parcours du combattant. Pour aider ces personnes, le CPAS de Châtelet propose, depuis plusieurs années, un service de repas à domicile. Celui-ci vous propose un repas chaud de qualité nutritionnelle à un prix adapté aux revenus du ménage.



Des repas adaptés aux besoins des bénéficiaires

Le CPAS de Châtelet propose, aux personnes qui en font la demande, un service de livraison de repas chauds à domicile, du lundi au vendredi. Les repas proposés se composent d'un potage, d'un plat ainsi que d'un dessert. Chaque jour, le bénéficiaire a le choix entre 3 menus préparés directement au sein de notre cuisine. Les repas peuvent être adaptés aux problèmes de santé : menus pauvres en sel, pauvres en sucre, coupés ou moulus pour les personnes rencontrant des difficultés pour manger. Enfin, le prix des repas est adapté aux revenus du ménage. Il varie entre 6,80€ et 8,20€ par repas.

Bien plus qu'un service alimentaire

Bien plus qu'un service alimentaire, la livraison des repas à domicile garantit aux bénéficiaires un réel contact social indispensable aux personnes isolées. Les aides familiales livrant les repas sont à leur écoute et garantissent un relais en cas de besoin.

Comment bénéficier du service de repas à domicile ?

En prenant contact avec Madame Alessia RITSINAS au 071/24 41 30 ou par mail à saf@cpaschatelet.be.



Marcel BIRON - Président du CPAS / PCS

LA POLICE SUR LE TERRAIN ▼

1 Journée « Place aux enfants »

Le samedi 21 octobre dernier se déroulait l'opération « Place aux enfants ». La zone de police Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes participait comme à l'accoutumée à cette nouvelle édition tant attendue par nos chères têtes blondes.

> Qu'est-ce que « Place aux enfants » ?

La journée « Place aux enfants » est une initiative permettant aux élèves des communes d'Aiseau-Presles, de Châtelet et de Farciennes de visiter plusieurs services issus de la collectivité, de l'artisanat et de participer à plusieurs activités.

C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement de nos institutions publiques et de partager leurs idées pour un avenir meilleur.



> Un programme riche en activités



La journée « Place aux enfants » est ponctuée de nombreuses activités passionnantes et variées.

Les enfants ont eu l'opportunité de visiter le commissariat central à Châtelet, de prendre part à plusieurs ateliers interactifs notamment avec le service circulation routière et avec nos maîtres-chiens.

Ces ateliers ont permis un échange constructif entre les enfants et plusieurs de nos collègues.

> Pourquoi est-ce important ?

« Place aux enfants » vise à sensibiliser les plus jeunes à la vie communale, à encourager leur participation active, à les inspirer à devenir des citoyens engagés mais aussi à susciter de nouvelles vocations auprès de la nouvelle génération. C'est aussi une expérience éducative unique qui renforce le lien entre les enfants et leur ville. Cela montre également aux adultes à quel point les idées et la créativité des enfants peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans nos communes.

2 À vous la parole, à nous les contrôles !

Après une première édition de notre campagne « À vous la parole » sur le thème des excès de vitesse, notre zone de police revient vers vous avec une seconde édition liée cette fois à la problématique du stationnement.

L'objectif de ce genre d'opération est de permettre au citoyen de donner son avis par rapport aux problématiques liées à la sécurité routière.

Après la réception des informations communiquées par nos citoyens, nous croiserons leurs données avec les nôtres. Ainsi, nous pourrions répartir de manière plus efficiente le passage de nos services au bon endroit et bon moment.

Cette nouvelle édition nous a déjà permis de récolter plusieurs dizaines d'endroits problématiques par rapport à cette thématique du stationnement et nous vous en remercions.

Dans les prochaines semaines nos équipes se rendront sur place afin de mener différentes actions tant préventives que répressives.



ZONE DE POLICE AISEAU-PRESLES/CHÂTELET/FARCIENNES

Commissariat Central : rue du Mayeur, 25 - 6200 Châtelet
 Numéro général : 071/240 100
 E-mail : zp.chatelet@police.belgium.eu

Numéro d'urgence : 101



MARCHÉS DE NOËL : ATTENTION AUX VOLEURS ▼



Si les marchés de Noël sont pour la plupart synonyme de fêtes et d'illuminations, ils sont, pour les voleurs, un lieu de travail privilégié. Ces derniers œuvrent souvent dans des lieux fort fréquentés où ils peuvent discrètement s'approcher de leur victime tout en se fondant naturellement dans la foule, à l'abri des regards ou encore en ciblant les véhicules stationnés sur les parkings. Voici quelques conseils à appliquer.

1. Réfléchissez à ce que vous emportez

- Laissez chez vous les effets personnels et documents dont vous n'avez pas besoin ;
- Limitez la quantité d'argent liquide que vous emportez et séparez les sommes dans différents endroits sur vous .

2. N'exhibez pas vos objets de valeur

- Ne montrez pas vos bijoux, certains voleurs les arrachent, quitte à vous blesser !
- Ne laissez pas votre portefeuille ou votre smartphone dans la poche arrière de votre pantalon ou dans la petite poche de votre sac à dos ;
- Fermez correctement vos poches et vos sacs à mains.

3. Protégez votre smartphone

- Sécurisez votre smartphone à l'aide d'un code chiffré ou d'un mot de passe sécurisé, cela empêchera qu'on atteigne vos données via vos comptes, mails, etc. ;
- Évitez d'utiliser les réseaux Wifi publics, ils sont souvent utilisés par les cybercriminels pour récupérer vos données personnelles.

4. Évitez le vol dans votre véhicule

- Essayez de vous garer dans un endroit pas trop éloigné et éclairé ;
- Veillez à bien verrouiller votre véhicule, contrôlez portières et coffre après verrouillage ;
- Ne laissez rien traîner à l'intérieur : papiers du véhicule, vestes, sacs, objets de marque ou de valeur, câbles de recharge...

Victime de vol malgré tout ?

- > Contactez au plus vite la police et faites une déclaration de vol ;
- > Donnez une description claire de ce qui a été dérobé et si possible de l'auteur présumé ;
 - > Bloquez vos cartes bancaires et documents d'identité ;
 - > Bloquez votre carte SIM par votre opérateur téléphone.

PRIME À LA SÉCURISATION DES HABITATIONS ▼

Depuis mars dernier, la Ville de Châtelet octroie une prime à l'acquisition et/ou l'installation de systèmes de protection des biens dans les habitations privées.

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Châtelet, via son Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, développe divers dispositifs et projets préventifs dans le but de réduire les délits et notamment les cambriolages, visant par-là l'amélioration de la sécurité objective et du sentiment de sécurité vécus par ses habitants.

La lutte contre ce phénomène du cambriolage reste aujourd'hui encore une priorité de la Ville de Châtelet.

Dans le cadre du PSSP, la Ville de Châtelet et le Service Public Fédéral Intérieur ont ainsi convenu de lutter contre ce phénomène en agissant notamment sur les circonstances et l'environnement criminogènes. La mise en œuvre d'un incitant économique pour l'installation de mesures techniques de prévention dans les habitations privées répond à cette finalité. Dans les limites des crédits disponibles du budget approuvé par le Conseil



communal et par la Tutelle régionale, le Collège communal peut ainsi attribuer une prime pour l'installation de mesures techniques de prévention du cambriolage dans les habitations particulières situées sur le territoire communal.

La prime s'élève à 30% du coût réel de l'acquisition et/ou installation du système de protection (TVA incluse), avec un maximum remboursable de 250€ par habitation.

INFOS ET DOCUMENTS (RÈGLEMENT, CONDITIONS D'OCTROI, ETC.) : WWW.CHATELET.BE

CAMPAGNE RUBAN BLANC ▼

Comme chaque année, la Cellule VIF du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Châtelet participe activement à la Campagne Internationale Ruban Blanc contre les violences faites aux femmes. Entre le 25 novembre et le 06 décembre, les agents du Plan Stratégique ont distribué des badges sur les marchés hebdomadaires de Châtelet et Châtelaineau, à la gare, lors de la Journée de l'Arbre ainsi qu'à la Maison de la Cohésion.

Quelques numéros utiles :

Appels d'urgence : 101 - 112

Zone de Police Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes : 071/240 100

Service d'assistance policière aux victimes : 071/240 162

Ecoute Violences Conjugales : 0800/30 030

Centre Prévention Suicide : 0800/32 123

Ecoute Respect Seniors : 0800/30 330

CENTRALE DES MOINS MOBILES ▼

La Ville de Châtelet a la solution à vos problèmes de mobilité (difficultés à vous déplacer, pas d'accès aux transports en commun ou des revenus limités) : la Centrale des moins mobiles !

Saisissez cette opportunité de vous déplacer et de sortir de l'isolement grâce à des chauffeurs bénévoles !

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Appelez la Centrale des moins mobiles au 0473/88 33 52 !



NAISSANCES (LISTE ARRÊTÉE AU 07/11/2023)

Juillet 2023 (partie 2)

MATHIEU EDWARD	25-07-23
ANCIAUX AURELIO	29-07-23
CALO SAMELIA	30-07-23

NAMECHE SACHA	25-08-23
YALA KAMANDA ANAYAH	28-08-23
PREAT ZAKARIAH	29-08-23
GHADDARI BOUDA YOUSSEF	30-08-23
DELFORGE PARISI MATTIA	31-08-23

KARACA MILHAN	26-09-23
CAPPAI COME	26-09-23
PANDULLO RAFFAEL	29-09-23
GOCHE YSEA	30-09-23

Août 2023

LA ROCCA VICTORIA	01-08-23
GOUALIER OLIVIA	01-08-23
HOLMSTOK KATHARINA	02-08-23
FONDERIE LYNORIA	02-08-23
MASQUILLIER AXEL	02-08-23
AQUILINO TINA	03-08-23
ABDOUL RAZAK ALIM	04-08-23
GOFFAUX SAMUEL	05-08-23
LALA EMIRHAN	05-08-23
CAWOY TESSA	06-08-23
DREUMONT NATHAN	06-08-23
CHARLES LYAM	07-08-23
LOPES JACKSON	07-08-23
LAMBIOTTE AYDEN	07-08-23
MAVIBAS AZAD	08-08-23
SERGIO AMANI	10-08-23
PIAZZA MRAN	10-08-23
EL FANI YASMINE	11-08-23
METE FLAVIA	14-08-23
KUS LINA	16-08-23
KHAMIRIKACEM	17-08-23
MONFORT YLLONA	17-08-23
SARHANE SIANA	19-08-23
MOXHET RAPHAEL	19-08-23
PIERRE OLIVIER MARGOT	20-08-23
DROMELET SOULEYMANE	20-08-23
CLIPPE ALEYNA	21-08-23
GHERDAOUI DINA-MARYA	21-08-23
CARPENTIER NAELYA	22-08-23
STOIAN NOE	22-08-23
MATHON ILYAN	24-08-23
BOUREGBA HALIMA	24-08-23
CROMBOIS ZAHIR	24-08-23

Septembre 2023

MOUMNI ADAM	02-09-23
SYS ENZO	03-09-23
GILBERT ADELIN	05-09-23
BLAMPAIN MAELYA	05-09-23
CREBEYCK SASHA	07-09-23
BOUAROUROU BOGRI YANIS	08-09-23
FICHEROULLE LISANA	08-09-23
HOYAUX INAYA	08-09-23
MIMOUNI ALIA	08-09-23
DUBUISSON JADE	09-09-23
PEMERS KASSIDY	10-09-23
MORO MIRKO	12-09-23
LABARTHE LYA	13-09-23
DELSARTE EMMA	13-09-23
YATHA NUMBI-LOMAMI CHELSY	13-09-23
SCOHY LENA	15-09-23
TRICARICO CRISTIANO	15-09-23
LEBON JULES	16-09-23
SCUTENAIRE SERVAIS ROSE	17-09-23
ALLOUCHI ALEYNA	18-09-23
BENTIZI ILLILTEN ADAM	18-09-23
KWIZERA LESLIE	19-09-23
AJUIMI DAOUD	20-09-23
ADAM DRUMEZ LEA	20-09-23
LAMBION MAXENCE	21-09-23
STOFFELEN CLEMENCE	21-09-23
GILSOUL GIULIA	22-09-23
DAIX DAVE CHELSEA	22-09-23
SCALICI AMELIA	23-09-23
PARASKEVA HAEGOR	23-09-23
DESTERCKE LUCA	24-09-23
DEMIERBE HAARON	24-09-23
DEGAND LISY	26-09-23

Octobre 2023

GERCEK MELIHA	01-10-23
MOENS LENA	01-10-23
BODART ISABELA	02-10-23
VAN GEEL MAELLAN	04-10-23
MANTA GIANNI	04-10-23
SACCHETTI ANGELINA	05-10-23
FUGAT SANTHYAGO	09-10-23
ANTHOINE KAYNIA	10-10-23
DAMANET VICTOR	11-10-23
MILONE SANA	11-10-23
SEJDIU RRON	11-10-23
ALLARD SABLON DAMIAN	12-10-23
NGATAT NYA NADIA	12-10-23
BLAVIER AYLIA	12-10-23
VAN CANEGHEM HOPE	13-10-23
STEVAUX CATHALYNA	13-10-23
YUSUPOV AMALIYA	15-10-23
ATILA ILYAS	17-10-23
GYSELS GABRIEL	17-10-23
IGLICKI LEO	18-10-23
LA DELFA KIARA	18-10-23
MASCARENHAS SIMAO ALBA	19-10-23
REMY LAIA	19-10-23
LECLERCQ MASSON FLAVIE	19-10-23
MASRIYEH ZIED	20-10-23
CODREANU SOFIA-IOANA	20-10-23
BOSCO IDRIS	20-10-23
LACERRA ALMA	21-10-23
MALACORD MIA	24-10-23
BUCHET SHANE	25-10-23
CELERIER CELIO	25-10-23
CALTAGIRONE MENA	26-10-23
DREYERS ANDREA	31-10-23

MARIAGES (LISTE ARRÊTÉE AU 31/10/2023)

BEAUFAIJT Fabrice & HERBAGE Fabienne
 LECOQ Julien & LISSANDRO Dolores
 TILMANT Damien & MORAN PAZ Manuela
 GOOSENS Nicolas & LAMBERT Emilie
 YUCEL Benjamin & ALLARD Marie-Ange
 RIZZOLI Johnny & ESCLAVON Cindy
 MAES Christophe & BEAUDOUL Lindsay
 SERNEELS Dominique & DUBOIS Nancy
 GEERTS Robin & RANDRIANARISOA Jenny

PONA Jérôme & DEVESELEER Doris
 COLINET Kevin & DELLA-PIETA Aurélie
 LEFEVRE Jean-François & DI BELLA Sandra
 MASULLO Fabrizio & AMORINI Patrizia
 PERAZZOLO Samson & ALBANO DE SOUSA Eliane
 BESONHE Briec & MAILLARD Julie
 DUMORTIER Philippe & DEVOS Marie-Madeleine
 THOMAS Jonathan & HENNAU Caroline

LACASSAIGNE Alain & VERITER Christel
 CREBEYCK Michaël & DEMARET Cindy
 WITTENBOL François & GEORGE Justine
 AUCHELIE Serge & GUYAUX Véronique
 MASY Kevin & ABINANTE FINA Graziella
 DI FRANCO Carmelo & RIZZO Elena
 MASSART Aurélien & LAFFUT Manon
 RIENCKENS Mikail & OZDEMIR Asena
 THYS Stéphane & DEFLANDRE Elisa

DÉCÈS

(LISTE ARRÊTÉE AU 07/11/2023)



ALLEMEERSCH Marcel	26-09-23	DUVIVIER Gustave	29-08-23	LANCERLOTTI Giuseppina	21-08-23	ROUSSEAU Francine	12-08-23
BERNARD Chantal	27-08-23	ELOY Camilla	04-10-23	LECIRE Robert	13-08-23	ROUSSEAU Josette	02-11-23
BIANCHIN Chantal	19-08-23	ESCLAVONT Christian	09-08-23	LEONARD Pascal	24-10-23	ROUSSEL Elise	02-09-23
BIDOUL Paulette	16-08-23	FANUEL Arlette	21-10-23	LODDEWIJX Emilie	18-10-23	ROVERE Ugo	23-08-23
BOURGUIGNON Lucien	12-09-23	FAUBERG Marie-Christine	08-09-23	MARCON Oscar	07-09-23	RUSSO Maria	05-09-23
BOUTON Christiane	27-09-23	FLABA Hans	18-09-23	MARGUNIO Jeannine	28-09-23	SADAUNE Christian	27-09-23
BUA Rosa	25-10-23	FRAGAPANE Francesco	23-10-23	MASTOUR Mina	11-08-23	SCHILLACI Giuseppe	21-08-23
BYL Marie	11-09-23	FRANCHELLA Elda	12-08-23	MEERMANS Suzanne	29-10-23	SCHOUPPE Michel	01-09-23
CARAGOUNIS Dimitri	20-10-23	GASPARI Maria	10-08-23	MELLAERTS Françoise	10-08-23	STARINIERI Anna	23-09-23
CESAR Ludovic	03-10-23	GEORGE Jean	26-08-23	MOERENHOUT Irma	25-10-23	THEYS Mariette	05-08-23
CHERPION Juliette	18-10-23	GILLES Ernestine	02-10-23	MORAY Brigitte	10-08-23	THIRIFAYS Marcel	23-08-23
CLICQUE Nicole	19-08-23	GRASSI Steven	24-08-23	NAILI Mohamed	05-09-23	THONNE Aurore	16-08-23
COLLARD Georges	26-09-23	HAMBERSIN Anne	03-10-23	NISOT Jean	25-10-23	TUNDO Luigina	27-09-23
CRISI Bruno	23-10-23	HANARD Gaston	31-08-23	NUDA-NOUMONVI Jean-Pierre		VAN BOGAERT Arriana	02-09-23
D'AMORE Luigi	16-08-23	HARDENNE Michel	19-10-23		08-08-23	VANDEN BOOM Marie	28-07-23
DEFLORENNE Christian	07-10-23	HEGER Anna	13-09-23	PAINVIN Simon	15-10-23	VANDERMUEREN Françoise	
DERMINE Myriam	30-07-23	HOLSBECKS Christian	12-08-23	PATTE Jeannine	15-09-23		06-08-23
DE RYDT René	05-10-23	HOOGHE Colette	20-10-23	PERRINS Jeannine	20-10-23	VAN DE VEN Michel	29-09-23
DEVERGNIES Nathalie	15-10-23	JACOB André	10-10-23	PIERARD Sébastien	21-09-23	VAN HOUT Jean	22-09-23
DRUART Yvette	24-10-23	KOURTIDIS Paulos	25-10-23	RAPISARDA Gioacchino	17-10-23	VERGELS Chantal	17-10-23
DUBOIS Christian	26-08-23	KUS Hasan	18-09-23	ROJAS-GARCIA Josefa	06-09-23	VESCERA Matteo	13-09-23
DUPONT Pierre	07-10-23	LA MELA Maria	08-09-23	ROLAIN Philippe	28-08-23	WOUTERS Joseph	30-10-23

NOCES 2023

(PARTIE 2)



NOCES DE BRILLANT

GAILLY Léopold - CHIF Christiane
 COELST Louis - PIROTTE Andrée
 FRAGAPANE Francesco - CHIBBARO Caterina

NOCES DE DIAMANT

GONZALEZ CABALLERO Antonio - OSUNA ESPINOSA Encarnacion
 FLANDRE Maurice - CASTELAIN Monique
 DEFOSSEZ Jacques - HAPPAERTS Marie-José
 STEVENS René - SIMON Michèle
 CHUDZIK Jozef - SANSEN Jacqueline
 LEMOINE Gérard - STILMANT Andrée

NOCES D'AIGUE-MARINE

ROSA Giuseppe - BERTRAND Marianne
 VERVENNA Giovanni - RICCI Filomena
 CLOUX André - HUEZ Gisèle
 DEVROEY Jean-Marie - DRAPIER Arlette
 ASCANI Giuseppe - D'ANGELI Anna
 RIGAUX Gérard - WAUTELET Marie

NOCES D'OR

MARTIN Jean - MOREAU Isabelle
 GOZDZICKI Jezy - APRILI Georgina
 FILEE Claude - PATIGNY Huguette
 LEFEVRE Jean - DUPANLOUP Josiane
 FONTAINE POL - CICHOKI Liliane
 REPELE Renzo - HUYS Marie-Ange
 DUPANLOUP Frédéric - GUILLAUME Maryse
 DUSZA Jersy - VANHAMME Jocelyne
 BOUCHE Camille - MASSART Viviane
 JONCRET Vital - Versonne Nadine
 KEST Jean-Marie - DEVROE Rita
 CAMASSI Francis - MOLINA DIAZ Carmen
 DE SIMONE Giuseppe - BRUNETTO Anna
 DURANT Emile - GENARD Elisabeth
 FRAGAPANE Francesco - DUCHENNE Georgette
 ROMANIUK Mario - LECHAT Marie-Ange
 LOUIS Marylou - DETINNE Noëlle
 HERREWIJN Roger - POLOME Chantal
 NYS Léon - MUNARI Marcelle
 CARTON Alphonse - ANCKAERT Marie-Blanche
 BONAFINI Luciano - MUCCI Antonina



Maria-Luisa TUVÉRI - Echevin de l'Etat civil

PLAN DE MOBILITÉ ▼

Depuis le 19 juin 2023, la phase test du nouveau plan de mobilité a été instaurée dans le centre-ville de Châtelet par le biais d'une zone de rencontre et ce pour une durée de 1 an. La philosophie de cet aménagement consiste en la cohabitation entre les véhicules et les piétons, ces derniers étant prioritaires.

Pour rappel, dans ce type de configuration, la vitesse maximale autorisée est limitée à 20 km/h et le stationnement est interdit sauf aux endroits disposant soit d'un panneau ou d'un marquage au sol autorisant le stationnement.

Il est permis de déposer une personne mais en aucun cas de stationner son véhicule.

La zone de rencontre concerne :

- La rue des Brasseurs
- La place du Perron
- La rue de la Montagne
- La place de l'Hôtel de Ville (Trigeon)

La rue du Commerce étant piétonne, la circulation y est interdite dans les deux sens, sauf exceptions et à certaines conditions.

Des emplacements de parking sont prévus à divers endroits, à savoir :

- Place de la Victoire
- Cour Minet
- Place d'Outre Biesme

- Rue du Pré del Coupe
- Place de l'Hôtel de Ville
- Place du Marché, sur le pourtour
- Place du Déversoir

Les emplacements PMR se situent :

- À l'entrée de la rue des Brasseurs
- Place d'Outre Biesme
- Rue du Pré del Coupe
- Place du Perron
- Place de l'Hôtel de Ville
- Place du Marché, sur le pourtour

Des dispositifs au sol pour vélos sont également mis à disposition :

- Place de la Victoire
- Place du Marché
- Place de l'Hôtel de Ville

Le sens de circulation est modifié.

Il est possible de rejoindre la place de l'Hôtel de Ville au départ de la rue des Brasseurs en traversant la place du Perron ainsi que la rue de la Montagne.

Le sens de circulation de la Place d'Outre Biesme et de la rue du Pré del Coupe est inversé afin de pouvoir rejoindre la place du Déversoir ou la rue d'Acoz et accéder à nouveau dans la rue des Brasseurs.

Le sens de circulation de la rue de Bouffoulx est conservé et permettra de rejoindre la rue des Brasseurs par le biais de la Cour Minet.



Marc VANDENBOSCH - Echevin de l'Urbanisme

DIVERS ▼

Un service d'infirmiers à domicile



Depuis 100 ans (!) maintenant, la Ville de Châtelet propose à ses citoyens un service d'infirmier(ère)s à domicile.

Si vous habitez Châtelet, Châtelineau ou Bouffoulx, vous pouvez bénéficier des différents services que nous proposons.

Vous avez besoin d'injections, de soins de plaie, de soins d'hygiène ou encore de pose de bande ou de préparation de médicaments ? Nos infirmiers et infirmières sont là pour vous !

☎ 071/243 207

Statbel mène une enquête à Châtelet

L'office belge de statistique organisera dès janvier une enquête officielle auprès d'un certain nombre de ménages sélectionnés au hasard. Cette enquête porte sur les revenus et les conditions de vie.

Les ménages sélectionnés recevront prochainement une lettre par courrier. Si vous faites partie des sélectionnés, vous pourrez recevoir des informations supplémentaires en contactant le numéro gratuit 0800/120 33 entre 09h00 et 17h00.

ECOLO ▼



Que cette année 2024 soit « Plus verte, plus juste » pour répondre vraiment au besoin de justice sociale, d'égalité afin de réaliser la transition environnementale !

Plusieurs rendez-vous au programme pour ce début 2024.

- Le dimanche 22 janvier à 14h00 : marche en connexion avec la forêt (5 km). Rendez-vous rue de la plaine face à l'école du Grand Chêne à Châtelaineau.
- Le 14 février à la gare de Châtelet, notre action « Saint Valentin » en soutien

aux navetteur-euse-s et le personnel de la SNCB.

- En mars : les journées Wallonnes de l'eau et opération Bewapp.
- A partir du mois d'avril : « Qu'est-ce qu'on sème ? » Des graines pour manger local et de saison !

La locale Ecolo Châtelet vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !

Patricia VANESPEN – Luc BOGAERT
– Jean MICHAUX – Céline MICHEL (CPAS)

BIBLIO ▼

Les doudous à la bibliothèque !

Dans le cadre de « La nuit des bibliothèques », Le Rempart des mots (implantation de Châtelet) accueillera petits et grands avec leurs doudous le vendredi 22 décembre 2023 à partir de 15h30 pour l'animation « Les aventures de doudou ».

Au programme : histoires, comptines et jeux autour des émotions et souvenirs des doudous. Une boisson sera offerte.

Uniquement sur inscription au 071/244.949 ou sur anim.chatelet@gmail.com.



PLANIFICATION D'URGENCE ▼

Un important incendie, une inondation, une pénurie d'électricité à Châtelet? Lors d'une situation d'urgence, soyez alerté avec BE-Alert.

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide.

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be ! Si vous êtes déjà inscrit, pensez à mettre vos coordonnées à jour dans votre profil en ligne.

be alert

Alerté directement en situation d'urgence

Lors d'une situation d'urgence, pouvoir diffuser une **information claire et rapide** vers le citoyen est d'une importance capitale.



Le système d'alerte BE-Alert permet aux **autorités de différents niveaux** de pouvoir d'alerter la population en cas de situations d'urgence.



Ce système d'alerte peut être mis en œuvre de 3 manières différentes :

1. Inscription

Êtes-vous inscrit à BE-Alert ? Via ce système, vous pourrez recevoir un message (par SMS, appel vocal ou e-mail) lorsqu'il y a une situation d'urgence dans votre quartier.



2. Localisation

Il est possible que vous vous trouviez physiquement à l'endroit où une situation d'urgence se produit.



Les autorités peuvent alors vous informer, même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert, sur base de votre localisation.



Pour ce faire, une zone à risque est sélectionnée. Toutes les personnes se trouvant dans ce périmètre recevront le message d'alerte par sms via des mâts d'émission.

3. Diffusion de masse

Dans ce cas, le message d'alerte apparaît sur par ex. des panneaux digitaux d'information installés sur la voie publique, le long de la route, ou dans les transports publics.



Que pouvez-vous faire ?

En tant que ville ou commune :

Connectez-vous à BE-Alert. De cette façon, vous pouvez informer rapidement les citoyens de votre ville ou commune de toute situation d'urgence.

Chaque premier jeudi du mois, vous pouvez **tester** BE-Alert. Tous les trois mois, un test du système d'alerte sur base de la localisation est également effectué.

Vous pouvez vous y inscrire.

Plus d'informations : www.centredecrise.be/fr/be-alert

En tant que citoyen :

Inscrivez-vous en ligne. Vous serez rapidement informé si une situation d'urgence se produit dans votre quartier.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 adresses différentes (votre lieu de résidence, lieu de travail, etc.).

www.be-alert.be

LE SAVIEZ-VOUS ? ▼

Un club d'aquariophilie existe à Châtelineau !

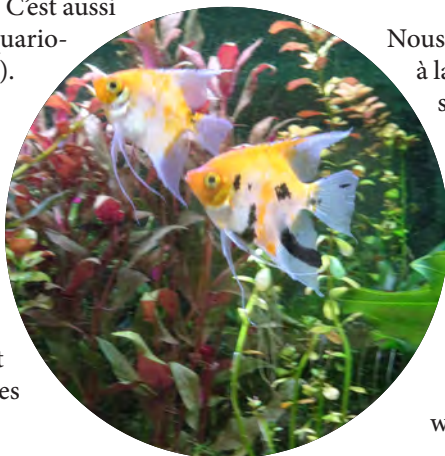
L'histoire du club d'aquariophilie "Le Pristella" commence le 13 novembre 1967, date à laquelle la première réunion d'information fut organisée à l'initiative de quelques amateurs de Châtelet, Châtelineau et Couillet dont l'objectif commun était de créer un club d'aquariophilie.

La création du club fut officialisée lors de l'assemblée du 27 novembre 1967 et le premier comité fut constitué avec comme président M. Collignon, comme commissaires MM. Defrêne et Flament et comme trésorier M. Taymans.

Le club s'est progressivement développé et compte ainsi depuis de nombreuses années un nombre d'adhérents et de dévoués répartis dans tout l'arrondissement de Charleroi. C'est aussi à son initiative qu'a été créé l'Inter Club d'Aquariophilie et d'Ichtyologie Francophone (I.C.A.I.F.).

Notre objectif est d'aider nos membres à recréer au mieux les divers biotopes dont sont originaires les poissons d'ornement et d'en assurer une maintenance soignée et continue.

En plus des réunions régulières (premier mardi de chaque mois sauf les mois de juillet et d'août), le club organise des conférences, des projections, des voyages et des expositions.



Le premier mardi du mois, une réunion au cours de laquelle sont traités des problèmes consacrés aux poissons, à la maintenance des aquariums, à la reproduction, aux questions des membres du club, est organisée.

Nos réunions se déroulent dans un local du Centre Sportif et Culturel, place Wilson n°15, local 40 à Châtelineau. Chaque réunion commence à 19h00.

Notre comité se compose de Christian Jouret (président), Jacques Defrêne (trésorier), Edouard Toussaint (secrétaire adjoint), Jean-François Gosselin (secrétaire), André Gouvart et Jean Vanden-Bossche

Nous tenons à remercier la Ville de Châtelet, grâce à laquelle nous disposons de notre local et pour son soutien continu à notre club.

Contacts

- Christian Jouret : 071/39 09 59
et mail : christian.jouret@skynet.be

- Edouard Toussaint : 0473/972 361
et mail : edouard.toussaint@hotmail.com

- Site internet du club :
www.pristella.be et contact : info@pristella.be

NUMÉRIQUE ▼

Les Espaces Publics Numériques (EPN) de la Ville de Châtelet proposent diverses formations PC et tablettes. De l'initiation à des modules divers et variés tels que l'apprentissage d'Internet, des mails, du traitement de texte, etc. ; il est tout à fait possible de trouver un module de formation qui pourra répondre à vos besoins, et ce, gratuitement.

En plus des formations informatiques, nous proposons également un soutien personnalisé et individuel sur rendez-vous.

Vous éprouvez des difficultés pour l'utilisation de votre PC, tablette ou téléphone ? Vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches administratives (ex : déclaration d'alarme, téléchargement de documents sur la plateforme eGovFlow et autres) ? Vous avez besoin d'un appui dans vos démarches sur Internet (ex : créer une adresse mail, s'inscrire sur un site Internet...) ? N'hésitez plus !

Si vous êtes intéressé par nos formations ou par une aide individuelle, vous pouvez nous contacter au 0497/510 042 (uniquement l'après-midi - sauf le mercredi).

Espaces Publics Numériques

Le saviez-vous ?

La Ville de Châtelet organise des formations gratuites en informatique.

De l'initiation à l'usage courant.

De la tablette au PC.

Renseignements:

Service Informatique:
0497/510 042 - epn.chatelet@gmail.com
www.epnchatelet.jimdo.com

epn : la Wallonie

Châtelet

la Région wallonne

la Région wallonne

la Région wallonne

ACHETER UN TERRAIN À BÂTIR OU UNE MAISON 3 CH. À AISEAU-PRESLES



- MAISONS DE 117 À 133 m²
- TERRAINS DE 752 À 1648 m²
- BASSE ÉNERGIE
- MOBILITÉ DOUCE



Adresse: Rue Isolée à 6250 Aiseau-Presles

Infos dans notre maison témoin: Rue de Gozée, 707 à Montigny-le-Tilleul

0800 20 131 | maisons@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN 
D'ANTAN
lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GOSSELIES

28A, Rue Robesse (N5)
Tel. : 071/52.00.12

ECOLOR
PEINTURE & DÉCORATION

www.ecolorinfo.be

Simon Hanus
+32 (0) 473/97.37.59
ecolor.decoration@gmail.com

- Tous types de travaux de peinture int/ext.
- Revêtements muraux et sol, aménagement d'espace etc.

LES ANNONCEURS
DU BULLETIN COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT D'AGRÉABLES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE...



Beobank Châtelineau, votre partenaire financier.

Banque & Assurances **071/39.06.16**

Bienvenue chez Beobank



Rue Lloyd George 7, 6200 Châtelineau
071/39.06.16 | agentchatelineau@beobank.be
SRL G.F. Finances | Agent lié - Agent d'assurances

beobank
Vous êtes bien entouré

2020/03/03 - 08/04/20

Annonceur/E.R. : Beobank NV/SA | Prêteur | Bd Gén. Jacques 263g, 1050 Bruxelles.
TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142

CENTRE AUDITIF DE CHÂTELET

centre auditif
veranneman
audiologie

Rue de Namur 10 | Prise de rendez-vous :

071 40 47 33

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
10% à l'achat de nouveaux appareils
+ chargeur GRATUIT ou 2 ans de piles*

WIDEX **signia**
HIGH DEFINITION HEARING Life sounds brilliant.

NOUVEAU : en 2023, tous nos appareils auditifs sont garantis 5 ans sans supplément.

Discrets, confortables, connectés et rechargeables...
Nous avons le plaisir de vous présenter, en cette nouvelle année, la dernière génération d'appareils
auditifs de chez Widex, fabricant reconnu pour leur qualité sonore.
Cette nouvelle gamme est **disponible** dès à présent dans votre **centre auditif de Châtelet**.

*sur présentation de ce bon, voir conditions en magasin



UN PLAT ÉQUILIBRÉ: APD 9€
LIVRAISON À DOMICILE COMPRISE

0800 / 33.040

POSSIBILITÉ D'AGRÉMENTER VOTRE REPAS AVEC UN POTAGE (+1€) ET /OU UN DESSERT (+1€)
SUGGESTIONS À 10,50€ ET 12,50€

**DES REPAS FRAIS,
SAINS ET VARIÉS**